

Il n'est donc pas étonnant qu'on ait songé à utiliser le zèle et l'expérience de ces religieuses pour propager en notre pays l'œuvre de la Sainte-Enfance. Un tel honneur leur revenait de droit, et on était sûr de trouver en elles la compétence, le dévouement et le savoir-faire que réclame une pareille tâche. Elles sont déjà à l'œuvre dans trois diocèses, et, tout de suite, la Sainte-Enfance y a pris de grands développements et y a vu croître ses recettes de façon merveilleuse.

Nous sommes heureux d'accepter leurs services pour donner, dans Notre diocèse, un élan nouveau à la Société, qui fut jadis si bien accueillie par nos Fidèles, et qui n'a pas cessé de jouir auprès d'eux d'une grande popularité. Sous la direction de M. l'Aumônier de l'Archevêché, les Sœurs missionnaires feront donc le travail d'organisation et de propagande dans les paroisses, dans les pensionnats et dans les écoles. Nous demandons instamment à Messieurs les Curés de leur donner un concours efficace, de les recommander à la charité des familles, des instituteurs et institutrices de leurs paroisses, afin que, partout, on leur fasse l'accueil que mérite leur très belle mission.

La résidence actuelle de la Communauté, à Québec, est au N° 33, rue Ste-Julie. C'est là que sera, jusqu'à nouvel ordre, le bureau de la Sainte-Enfance, et que devront être envoyées toutes les aumônes destinées à cette belle œuvre.

Nous sommes sûr que le diocèse de Québec ne tirera pas de l'arrière dans ce concours de charité. Vous voudrez tous, Nos très chers Frères, réaliser les espérances de Notre très Saint Père le Pape, et consoler son cœur de toutes les tristesses qui le font souffrir. Vous aurez aussi à cœur d'attirer sur vos familles, et tout particulièrement, sur vos chers enfants les bénédictions abondantes que Dieu répandra sur la gracieuse et touchante milice des Sauveurs d'enfants.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée aux prônes de toutes les messes paroissiales ou principales des églises et chapelles publiques du diocèse, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de Notre secrétaire, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt.

† L.-N. CARD. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Par mandement de Son Éminence,

L. + S.

JULES LABERGE, ptre, chan.,
secrétaire.